

Communiqué  
de presse

Montpellier, le 24 août 2018 – 08h00 CEST

## Intrasense convoque ses actionnaires en Assemblée Générale Mixte le 28 septembre 2018

Le Conseil d'Administration d'Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale, a décidé lors de sa réunion du 20 août 2018, de convoquer les actionnaires d'Intrasense en Assemblée Générale Mixte le 28 septembre 2018. Les actionnaires d'Intrasense sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra à 10h00 dans les locaux du cabinet Jeantet, 87 avenue Kléber – 75116 Paris.

L'avis de réunion sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires ce jour. Les documents ou informations relatifs à l'Assemblée Générale Mixte ainsi que le formulaire de vote par correspondance ou par procuration seront mis en ligne sur le site internet de la société ([www.intrasense.fr](http://www.intrasense.fr)) dans la rubrique Investisseurs / Documentation financière / Assemblées Générales.

### Restructuration de la composition du Conseil d'Administration

Lors de la réunion du 20 août 2018, le Conseil d'Administration a notamment décidé de procéder à la nomination provisoire par cooptation de Nicolas Reymond, Directeur Général d'Intrasense, en qualité de nouvel administrateur, sous réserve de la ratification de cette cooptation par l'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2018.

Cette nomination par cooptation fait suite à la démission en date du 10 juillet 2018 de Stéphane Chemouny. Le Conseil d'Administration se voit ainsi consolidé, composé de compétences complémentaires, afin de poursuivre et d'accélérer la stratégie d'atteinte de l'équilibre de la société. Suite à la démission d'Olivier Marrot en date du 30 avril 2018, le Conseil est donc aujourd'hui composé de Nicolas Michelin – Président du Conseil d'Administration –, Patrick Mayette, Eric Le Bihan et Nicolas Reymond.

### Projet de rapprochement avec DMS en cours de finalisation

Le projet de rapprochement d'Intrasense et DMS Group, annoncé par les communiqués publiés le 15 mai et le 18 juillet 2018, reste en cours de finalisation afin de consolider le traité d'apport et les éléments associés.

La période estivale ainsi que la complexité technique de l'opération à mener expliquent que la signature du traité d'apport n'ait pu intervenir dans le délai prévu initialement. Les parties prenantes restent néanmoins confiantes quant à une proche finalisation.



Une fois les termes définitifs de l'opération validés, ce projet de rapprochement structurant et bénéfique pour Intrasense et DMS Group sera soumis à l'approbation d'une Assemblée Générale spécifique, qui se réunira postérieurement à l'Assemblée Générale du 28 septembre 2018.

### A propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 800 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 45 salariés, dont 20 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création.

Plus d'informations sur [www.intrasense.fr](http://www.intrasense.fr).

### Contacts

Intrasense  
Nicolas Reymond  
Directeur Général

Tél. : 04 67 130 130  
[investor@intrasense.fr](mailto:investor@intrasense.fr)

NewCap  
Communication financière  
et relations investisseurs  
Valentine Brouhot - Pierre Laurent  
Tél. : 01 44 71 94 96  
[intrasense@newcap.eu](mailto:intrasense@newcap.eu)

